

REVUE MUNICIPALE  
ÉTÉ 2015  
Kelaouenn gêr • Hoñv 2015



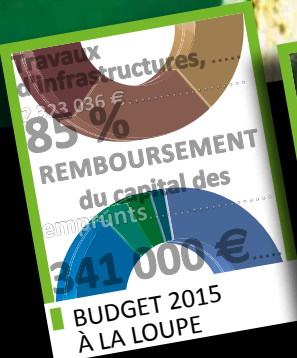
**KOMBRID**  
Saint-Voran

2015

# Combrit

*Sainte-Marine*

**SORTIR,  
DÉCOUVRIR,  
Profitez !**





## ÉTAT CIVIL

DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2014 AU 30 AVRIL 2015

### NAISSANCES

Malo MARIE  
Thomas BARON LE BERRE  
Talia BERTHO  
Léanie GUEGUEN  
Diego IRLÈS CHÉ  
Faustine TANNEAU  
Clara ROUÉ GRUSON  
Elia PAPE  
Louise BRELIVET  
Izia COMPÈRE  
Arthur DURAND  
Mila CUDENNEC  
Louis LE PEMP SARDIER  
Nathan CALVEZ  
Jade TINCQ

### MARIAGES

Françoise BERLET  
et Gildas BOUILLAND  
Catherine MONTREUIL  
et Gilles GUÉGUEN  
Delphine GALLON  
et Erwan PHUEZ  
Leng An SUON  
et Alain DEBOS  
Céline GUYADER  
et Pierrick NOC

### DÉCÈS

Pierre LARNICOL	Marcel HEUZEL	Marie QUÉAU veuve MONFORT
Marie KÉRAËL veuve TOULEMONT	Renée LOPÉRÉ épouse COUPA	Andrée COUPARD veuve HARAND
Dominique JULLIEN	Jeannine MORVAN veuve LE LAY	Marie NOGRETTE veuve ROY
Germaine LE MARÉCHAL veuve CARIOU	Marie L'HELGOUARC'H veuve QUILLEC	Pierre RIOU
Louise BRY veuve CATTO	Pierre LAZ	Romuald JUBERT
Marie GUICHAOUA divorcée LE FEBVRE	Odette RISPAIL veuve LASSERE du ROZEL	Pierre LE BRIS
Robert GODART	LE MOING Annick veuve RIBAU	Louis SÉLINO
François GARIN	Marie DIQUÉLOU veuve SÉLINO	Henriette GUÉGUEN veuve PHILIPPE
Patrick JÉMON	Thérèse CASTRIC veuve BRIEC	Alain LE DOUGUET
Geneviève JÉGO veuve GOUYEN	Jean Paul PENLAÉ	Christiane ROGER veuve POUPON
Jeanne LE MUT veuve PONCEAU	Lysianne RADENEN veuve MEUNIER	Jean-Baptiste PAITEL
		Marcel GARIN

## INFOS PRATIQUES

### HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES PUBLICS

#### MAIRIE 02 98 56 33 14

> **Accueil / Etat civil**  
- Du lundi au vendredi :  
8 h 30 - 12 h  
13 h - 17 h  
(16 h 30 le vendredi)

#### > Urbanisme

- Le lundi et le jeudi :  
8 h 30 - 12 h  
13 h 15 - 17 h  
- Le mardi, le mercredi,  
le vendredi : 8 h 30 - 12 h

#### > CCAS

- Du lundi au jeudi :  
8 h 45 - 12 h 15  
13 h 15 - 17 h 15  
- Le vendredi :  
8 h 45 - 12 h 15  
13 h - 16 h 30

#### ABRI DU MARIN 02 98 51 94 40

> **Hors vacances scolaires :**  
- Du jeudi au dimanche :  
14 h - 18 h

#### > Vacances scolaires :

- Du mercredi au dimanche :  
14 h - 19 h

#### > Du 15 juin au 15 septembre :

- Du mardi après-midi  
au dimanche :  
10 h 30 h - 12 h 30  
14 h - 19 h

> **Fermeture le lundi  
et le mardi matin**

#### FORT 02 98 51 98 88

- Tous les jours :  
14 h 30 - 18 h 30  
Fermé le mardi

#### MÉDIATHÈQUE 02 98 51 90 81

- Lundi : 10 h - 12 h  
- Mercredi :  
10 h - 12 h / 15 h - 18 h  
- Vendredi : 16 h 30 - 18 h 30  
- Samedi : 10 h - 12 h 30

#### BUREAU DU PORT 02 98 56 38 72

#### AGENCE POSTALE SAINTE-MARINE 02 98 56 30 75

> **Hors saison :**  
- Du lundi au vendredi :  
9 h - 11 h 30  
(12 h 30 le mercredi)

> **En saison :**  
9 h - 12 h 30

#### LA POSTE COMBRIT 02 98 56 35 19

- Lundi, jeudi, vendredi, samedi :  
9 h - 12 h  
- Mardi : 9 h 30 - 12 h  
- Mercredi :  
9 h - 12 h / 14 h - 16 h

#### DÉCHETTERIE 02 98 51 31 42

- Du lundi au vendredi :  
8 h 30 - 11 h 50 / 14 h - 17 h 50  
- Le samedi :  
9 h - 11 h 50 / 14 h - 17 h 50

### TÉLÉPHONES UTILES

#### MÉDECINS

- Coadou Iseult /  
Chappay Sébastien :  
02 98 56 30 27  
- Chabin Thierry :  
02 98 56 46 01

#### INFIRMIÈRES

> **Au bourg :**  
- Raoux Odile,  
Le Guenno Edwige :  
02 98 56 31 12  
- Souron Damienne,  
Roger Agra Sandra,  
Le Floch Gaëlle,  
Queffelec Stéphanie :  
02 98 56 32 69  
- Rochman Christine :  
06 38 88 57 99

#### > À Sainte-Marine :

- Morvan Marie-Annick,  
Feurprier Hélène,  
Leclerc Patricia :  
02 98 51 50 31  
- Le Dain Céline /  
Golin Céline :  
02 98 51 29 77

#### DENTISTES

> **Au bourg :**  
- Durand Claude :  
02 98 56 34 27  
- Boyer Franck :  
02 98 51 92 92  
> **À Sainte-Marine :**  
- Le Vagueresse Yvan :  
02 98 51 90 10

#### PODOLOGUES

- Kinger Anne-Catherine :  
06 61 36 09 76  
- Baudey Isabelle :  
02 98 51 91 14

#### KINÉSITHÉRAPEUTES

- Chauvière Nathalie :  
02 98 56 32 16  
- Burban Clarisse  
(kiné-ostéopathe) :  
09 81 31 03 80 et  
06 60 69 43 44  
- Beuzet Marie-Pierre /  
Descazot Cécile :  
02 98 56 34 99

#### ORTHOPHONISTE

- Guéguen Gaëlle :  
07 82 95 40 06

#### PHARMACIE DE LA MARINE

02 98 56 34 20

#### CABINET VÉTÉRINAIRE DE L'ODET

- Baron François /  
Vieux-Violleau Isabelle :  
02 98 58 41 15

#### SAUVETAGE EN MER

02 97 55 35 35

## Défibrillateurs

- Sur le port au Bistrot du Bac aux heures d'ouverture
- À l'Espace sportif aux heures d'ouverture
- Dans les vestiaires du club de foot au stade, clé d'accès également à la Médiathèque
- À la déchetterie aux heures d'ouverture au public



## SOMMAIRE

- 2 État-civil  
Infos pratiques
- 3 Édito  
Sommaire
- 4 Social
- 5 Finances
- 8 Jeunesse
- 13 Environnement
- 15 **DOSSIER**  
**"PLEIN PHARE" :**  
SORTIR, DÉCOUVRIR,  
PROFITEZ !
- 23 Mein ha Dour
- 24 Littoral
- 26 Patrimoine
- 27 Sport et loisirs
- 28 Vivre à Combrit
- 31 Expression politique
- 32 Trois expos au Fort



Directeur de la publication :  
Jacques Beaufiles

Rédaction :  
les élus et salariés de la commune, les  
associations, la CCPBS et les écoles

Crédit photos :  
Marie-Anne Garin  
Yvon Goenvec  
Couverture : Marie-Anne Garin

**CONTACT MAIRIE**

Tél : 02 98 56 33 14  
Fax : 02 98 56 40 65  
mairie@combrit-saintemarine.fr  
www.combrit-saintemarine.fr

Conception - Impression :  
Imprimerie Tanguy - Pont-l'Abbé  
Imprimé sur papier recyclé  
avec des encres végétales.



## “ LES PROJETS AVANCENT... ”

*La nouvelle formule de la Revue Municipale a, semble-t-il, été plébiscitée puisqu'aussi bien de nombreux échos, plus que favorables, nous sont parvenus. Que les membres de l'équipe conceptrice soient remerciés et continuent sur leur lancée pour en améliorer encore la présentation et le contenu pour la satisfaction de nos concitoyens.*

*Ainsi que je l'avais annoncé, l'équipe municipale s'est attelée à la tâche. Les séances de travail succèdent aux réunions de chantier et les projets avancent.*

*Lorsque la Revue vous parviendra,... :*

- la nouvelle Capitainerie, qui doit donner du cachet à notre port, sera achevée et même inaugurée
- la rue de Kerduval, malgré tous les aléas inhérents aux chantiers de ce genre, sera enfin achevée à la grande satisfaction des riverains
- le Conseil, après de nombreuses études, aura entériné le choix du maître d'œuvre pour la réalisation du futur restaurant municipal et poursuivra la réflexion déjà engagée pour la construction de la nouvelle École Publique du bourg :
- la pose de la première pierre de l'opération OPAC pour la réalisation sur le site de l'ancienne usine "Jaouen" aura eu lieu
- après une dernière réflexion avec le maître d'œuvre déjà désigné, les travaux de réhabilitation du Centre Nautique à Kerobistin pourront débuter à l'automne
- les travaux d'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme entreront dans leur phase terminale

*Je pourrais poursuivre mon catalogue à la Prévert, mais il y a un temps pour tout.*

**Jacques BEAUFILS**  
Maire



/// Moment d'échange et de détente à la Médiathèque avec des résidents de la maison de retraite.

## SEMAINE BLEUE

**DU 12 AU 19 OCTOBRE 2015**

La semaine nationale des retraités et personnes âgées, appelée Semaine bleue est un moment privilégié de la vie associative.

Cet évènement vise à informer et sensibiliser l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets développés sur le territoire.

Cette édition, en plus du traditionnel thé dansant le mardi 13 octobre au Triskell, devrait proposer une animation sur la sécurité routière et les personnes âgées.

## RÉSIDENCE DE KERBORC'HIS

**GOÛTER SPECTACLE AVEC "DOC BOUT-EN-TRAIN"**

C'est devenu une habitude, la municipalité et le CCAS offrent à chaque début d'année, un spectacle aux résidents de la maison de retraite de Kerborc'his. Un mercredi de janvier, il y avait une belle ambiance dans les locaux de l'EHPAD : pendant près d'une heure et demi, *Doc bout-en-train* alias Loïc Toularastel a amusé la centaine de résidents de l'établissement et les trente enfants du centre de loisirs qui étaient invités pour l'occasion.

Cet après-midi récréatif s'est conclu par un goûter en commun en présence de bénévoles du CCAS et de quelques élus.

**DOTATION EN MATÉRIEL NUMÉRIQUE**

L'association des *Amis de Kerborc'his* accompagne les résidents dans leur quotidien par des initiatives très originales et très appréciées. En février, elle a sollicité *Orange Solidarité* et *La Fondation Orange* pour un projet destiné à l'animation de la maison de retraite. Un don conséquent a permis l'achat d'un rétro projecteur, d'un écran géant électrique, d'enceintes performantes, d'une loupe pour malvoyant, de deux ordinateurs...

Dans la même idée, toujours avec le même partenaire, des ateliers numériques sont proposés chaque lundi matin. Grâce à cette générosité, à la résidence c'est lecture de la presse avec loupe numérique, discussions collégiales via webcam avec l'extérieur !

Isabelle Tanneau, responsable de l'établissement, et le personnel ont vivement remercié les partenaires par une réception le 23 février dernier.

### Le CLIC du Pays Bigouden

Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique  
a changé d'adresse au mois de mai :  
14 rue Charles Le Bastard  
29120 Pont-l'Abbé  
(face au Trésor Public)

### la CPAM

a emménagé dans leur ancien local :  
11 bis place Gambetta  
29120 Pont-l'Abbé

### Epicerie communale

Contact CCAS : 02 98 56 74 19  
Ouverture le jeudi  
de 14 h 30 à 16 h 30  
(3 semaines de fermeture en août)





# BUDGET 2015

Le budget municipal se compose du compte administratif de l'année précédente et du budget primitif pour l'année en cours. Les montants des recettes et des dépenses se retrouvent pour chacun d'entre eux dans deux sections : en investissement et en fonctionnement. Le compte administratif retrace les réalisations et les écritures effectives de l'année précédente.

Le budget primitif est un budget prévisionnel. Il a pour but d'autoriser des dépenses et des recettes pour l'année à venir. La municipalité s'est fixée comme objectif d'optimiser la maîtrise du budget avec un effort portant sur les dépenses à caractère général et un contrôle de la masse salariale.

Le Conseil Municipal du 8 avril 2015 a examiné et adopté le compte administratif 2014 puis le budget primitif 2015.

Henri Stéphan, premier adjoint au maire chargé des finances, nous en présente les grandes lignes.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le résultat cumulé de l'exercice s'élève à 809 965,96 € avec un excédent de fonctionnement de 749 064,13 € et un excédent d'investissement de 60 901,83 €.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	3 671 415,21	1 612 892,28
DÉPENSES	2 922 351,08	1 551 990,45
RÉSULTATS	749 064,13	60 901,83

### FONCTIONNEMENT

→ Les dépenses de fonctionnement :  
2 922 351 €,  
sont en augmentation.

Cette hausse s'explique par :

- la mise en place des TAP (*Temps d'Activités Périscolaires*).
- la création de l'A.L.S.H. (*Accueil Loisir Sans Hébergement*) communément appelé *centre aéré*.
- Un départ en retraite dans le cadre d'un compte épargne temps qui a nécessité un remplacement immédiat et donc un double salaire pendant quelques mois.
- Des petits travaux de voirie inscrits en fonctionnement.
- Des travaux de réfections de toiture et d'électricité sur les bâtiments communaux (chapelle, église et école).

→ Les recettes de fonctionnement :  
3 671 415 €,  
baissent très légèrement.

La commune a contribué au redressement des finances publiques pour 28 180 €.

Cette somme a été déduite de la dotation forfaitaire versée par l'État. Sachant que cette dotation est de 551 992 € en 2015, la diminution de celle-ci sera d'environ 25 % par an, de 2014 à 2017.

### INVESTISSEMENT

→ Les dépenses d'investissement :  
1 551 990 €,  
sont en très nette diminution.

Cette baisse s'explique par :

- Le report du projet du restaurant scolaire revu par la nouvelle équipe municipale qui a pris la décision d'une production des repas sur place. Les travaux ne démarreront qu'au deuxième semestre 2015 et n'ont donc pas impactés les dépenses de 2014.
- Peu de gros travaux réalisés en 2014, année d'élection municipale.

Le solde d'exécution de la section d'investissement reporté représente 760 609 €.

Les autres principaux postes de dépenses sont le remboursement du capital des emprunts 330 072 € et les travaux d'infrastructure, de construction et d'acquisition pour 459 810.

→ Les recettes d'investissement :  
1 612 892 €,  
sont également en diminution.

Cette baisse représente 248 501 €

Le Fond de Compensation de la TVA a été réduit de 83 256 €. Le faible niveau d'investissements réalisés explique cette différence.

L'excédent de fonctionnement capitalisé a, quant à lui, diminué de 200 000 €.

**700 000 € de l'excédent d'exploitation 2014 ont été affectés en investissement pour 2015.** Les 49 064 € restants ont été reportés en fonctionnement pour 2015.

Les taux d'imposition sont inchangés depuis 2010 :

- Taxe d'habitation : 16,8 %
- Taxe foncière (bâti) : 16,81 %
- Taxe foncière (non bâti) : 52,40 %



## BUDGET PRIMITIF 2015

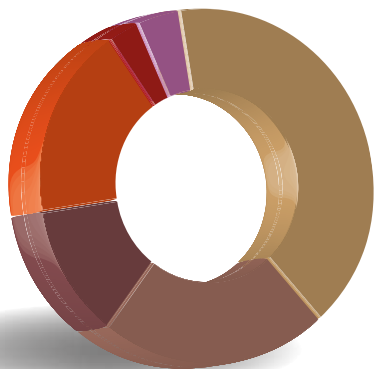
### BUDGET PRIMITIF DE FONCTIONNEMENT

Budget en équilibre à 3 732 323 € en augmentation par rapport au budget primitif 2014 de 1,93 %.

#### → Les dépenses

Elles tiennent compte :

- de la passation d'un marché à bons de commande pour l'entretien de la voirie (*chaussée et fossés*)
- de la mise en place des Temps d'Activité Périscolaire sur l'année complète
- de la subvention au CCAS pour l'ALSH (*centre aéré*) le mercredi et pendant les vacances scolaires
- de la participation en hausse au SIVOM pour la protection littorale suite à la fin de l'aide départementale
- du recrutement de 9 agents pour le recensement en début d'année
- de la maîtrise des attributions de subventions aux associations



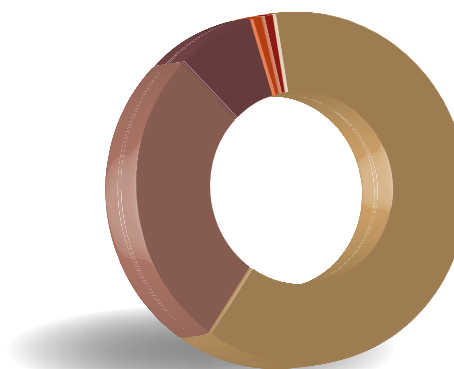
#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 3 732 323 €

Personnel	1 514 000 €	41 %
Achats de fournitures	841 674 €	22 %
Virement à la section d'investissement	431 829 €	12 %
Autres charges de gestion courante	666 800 €	18 %
Intérêts de la dette	133 000 €	3 %
Autres	145 020 €	4 %

#### → Les recettes :

Elles tiennent compte :

- de la baisse de la dotation forfaitaire de 52 538 €
- d'une augmentation de la dotation de solidarité de 31 470 €
- de la subvention de l'État pour les emplois aidés 34 000 €
- de la révision des bases fiscales 0,9 % au niveau national
- des taxes d'habitation et foncière pour les nouveaux logements
- des aides de la CAF et de l'État pour les TAP et l'ALSH
- du virement de 700 000 € de la section de fonctionnement



#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 3 732 323 €

Impôts et taxes	2 316 290 €	62 %
Dotations, subventions, participations	1 024 479 €	28 %
Produits, services du domaine et vente	296 700 €	8 %
Autres produits de gestion courante	45 790 €	1 %
Excédent antérieur reporté	49 064 €	1 %

## BUDGETS ANNEXES

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RESTAURANT SCOLAIRE	Dépenses	187 499.41	1 782.78
	Recettes	187 499.41	1 782.78
PORT DE PLAISANCE	Dépenses	575 370.19	289 359.26
	Recettes	575 370.19	289 359.26
SPANC	Dépenses	2 317.38	
	Recettes	2 317.38	



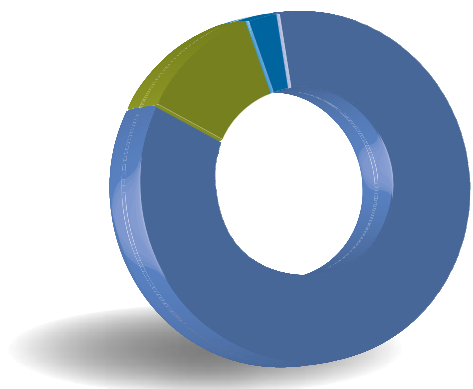
## BUDGET PRIMITIF D'INVESTISSEMENT

Budget en équilibre à 2 734 825 € en baisse de 8,99 % par rapport au budget primitif 2014.

### → Les dépenses

Elles tiennent compte :

- de l'étalement sur deux années des dépenses pour le restaurant municipal et le pôle nautique.
- de l'aménagement de l'espace du lavoir au port
- de la création d'un local pour les associations (bagad, musiciens, pétanque...)
- des réfections totales de la rue de Kerdual, impasse des Tourterelles, place de Croas ar Bléon



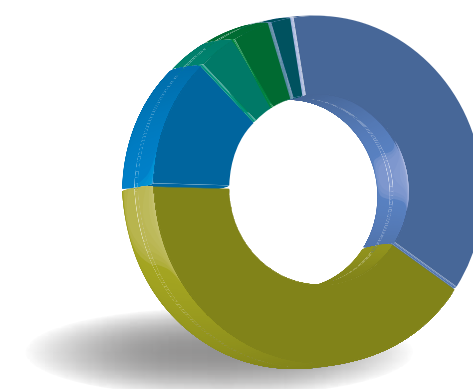
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 2 734 825 €

Travaux d'infrastructures, constructions.....	2 323 036 €	85 %
Remboursement du capital des emprunts.....	341 000 €	12 %
Autres.....	70 788 €	3 %

### → Les recettes

Elles tiennent compte :

- du solde de la section reporté
- des dotations aux amortissements
- du Fonds de Compensation de la TVA
- des excédents de fonctionnement capitalisés
- des taxes d'aménagement
- des subventions d'État, région et département



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 3 732 323 €

Emprunts et dettes assimilées .....	1 000 000 €	37 %
Ressources propres internes.....	1 131 829 €	41 %
Subventions d'investissement .....	315 752 €	12 %
Amortissement.....	106 000 €	4 %
FCTVA et TA.....	120 342 €	4 %
Excédent d'investissement reporté.....	60 902 €	2 %

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2015 :

- Restaurant scolaire municipal
- Pôle nautique
- Park ar Treizour (*jardin près du lavoir du port*)
- Local des associations
- Aménagement parking de la plage de Sainte-Marine
- Acquisition de la salle de Penmorvan
- Acquisition des terrains de Ty Scoul
- Achat de matériel : camion benne, tondeuse
- Panneaux lumineux d'information
- Travaux de voirie : rues de Kerdual, de Mortemart, impasse des Tourterelles
- Au port : la capitainerie, pontons, échelles de sécurité, aménagement de la rue du Bac



## 11-17 ANS

La municipalité a à cœur d'offrir à la jeunesse combritoise des structures d'accueil et de loisirs de qualité.

Elle a répondu à la demande des parents, des enfants et des jeunes, en créant rapidement un centre de loisirs, et en proposant aux 11-17 ans une formule plus souple combinant sorties et soirées correspondant à leurs envies.

### LES SOIREEES JEUNES FONT UN CARTON !

Début septembre, le pôle jeunesse de la mairie a proposé une rencontre aux jeunes de 11 à 17 ans de la commune. La participation d'une trentaine d'ados a montré leur intérêt pour cette démarche. Ce premier échange a permis de prendre en compte leurs attentes et de voir ce qui était rapidement possible de mettre en place. Il en est ressorti que leur premier souhait était surtout de passer de bons moments ensemble.

L'équipe encadrante est composée d'Isabelle Le Hénaff (*maire adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse*), de Marie Le Maout (*directrice du pôle jeunesse*) et de Fred Chauvel et Thierry Toulemont (*conseillers municipaux, membres de la commission jeunesse*) ainsi que de Claudine Pion Fertil, chargée de la partie administrative.

L'organisation sur Sainte-Marine d'une épreuve du championnat du monde de stand up paddle a été l'opportunité de mettre sur pied une première opération. Dans un premier temps, les jeunes ont été initiés à cette nouvelle discipline par le Centre Nautique de Sainte-Marine. Ils ont pu ensuite embarquer sur des canots pour assister au départ de l'épreuve, au plus près des concurrents.

### MUSIQUE, PIQUE-NIQUE ET BONNE HUMEUR

Au vu du succès rencontré par cette formule et toujours en réponse aux attentes des ados, il a été rapidement possible d'organiser dès les vacances de la Toussaint, une soirée à l'espace sportif : badminton, babyfoot, et pause dîner (club sandwich, chips, sodas, jus de fruits et bonbons) étaient au menu de la soirée, le tout en musique et dans la bonne humeur, avec la participation de tous.

### UNE QUARANTAINE DE JEUNES

Cocktail gagnant, qui fait de ces rencontres des rendez-vous très appréciés et très attendus. Leur reconduction sur les vacances de Noël, février et Pâques allait de soi. Pour preuve, 40 participants sont présents, en moyenne, pour goûter aux activités aussi diverses et variées que le tennis de tables, le badminton, les jeux de société, le futsal, sans oublier la sortie laser game. Chacun y trouve son compte et c'est ça qui... compte !

Pour informer les jeunes de l'organisation de nouvelles rencontres, le pôle jeunesse utilise les mails, la presse, et les panneaux d'affichage disposés aux entrées de la commune. Les enfants peuvent aussi visiter le site internet de la commune qui comprend désormais un onglet *11-17 ans* où toutes les informations y sont notées.

Les réunions préparatoires, environ 15 jours avant les soirées, permettent aux jeunes de proposer et de mettre en place, dans la mesure du possible, les activités des futures rencontres pour lesquelles une inscription au préalable en mairie est demandée.

Ces soirées, organisées grâce à la motivation et à la participation de tous, seront reconduites l'an prochain avec de nouvelles idées et un encadrement renforcé.

*Pôle jeunesse de la mairie :*

**02 98 56 74 18**

[ousecretariat@combrit-saintemarine.fr](mailto:ousecretariat@combrit-saintemarine.fr)



### Chèque loisirs collégiens

À partir du mois de septembre, la mairie de Combrit propose aux jeunes nés en 2001, 2002, 2003 et 2004 une participation de 15 € pour toutes activités de loisirs (sportives, artistiques ou culturelles).

#### MODE D'EMPLOI :

- 1 Le jeune récupère un *chèque loisirs collégiens* à la mairie entre le 24 août et le 30 septembre ou au forum des associations le 29 août de 14 h à 18 h. Il faut pour cela présenter une carte d'identité et un justificatif de domicile. Il n'y a qu'un chèque possible par personne.
- 2 Il remplit le formulaire et le remet à l'association ou au club sportif qui propose le loisir qui l'intéresse.
- 3 Le club ou l'association lui fait une réduction de 15 € sur le montant initial.



## MODES DE GARDE

### 5-12 ANS

#### LE CENTRE DE LOISIRS POUR LES 5-12 ANS

Le nombre d'enfants ne cesse d'augmenter au centre de loisirs intercommunal de Combrit. La bonne humeur est au beau fixe autour de projets printaniers, potager collectif, cabane, grands jeux en extérieur, sortie au zoo de Pont Scorff, sport, arts, jeux de société... Chacun y trouve son bonheur !

Avec une équipe d'animateurs compétente et motivée, le programme d'activités de l'été prend forme. Il est constitué de grands jeux, d'activités manuelles et sportives, de baignades à la plage et de grandes sorties.

Une formule stage est proposée prioritairement aux enfants ayant déjà fréquenté le centre de loisirs durant l'année scolaire :

- Autour du jardin pour les 5-6 ans
- Autour du jeu pour les 7-8 ans
- Autour du graff pour les 8-12 ans

Toutes les conditions sont donc réunies pour que les enfants passent un formidable été.

#### Le centre de loisirs vu par les enfants :

- Salomé :  
« On fait plein d'activités, des sorties, des pique-niques, des chasses aux trésors... »
- Lucie :  
« Et des fois, on fait des BOUMS ou des spectacles de théâtre »
- Lou :  
« Il y a beaucoup d'espace pour jouer dehors, les champs et la forêt »
- Gwénoé :  
« On peut jouer au foot et dans la cabane ! »
- Hugo :  
« C'est super, on se fait plein de nouveaux copains ! »

Marie Le Maout dirige, depuis le début de l'année, l'ensemble du pôle ALSH multisites et intercommunal. Elle est également coordinatrice des TAP.



## POUR LES PLUS PETITS

### TI LIOU

L'association petite enfance du Pays Bigouden propose différents modes de garde pour les petits mais aussi des activités de formation et d'information.

La maison de l'enfance de Ti Liou, agréée par la CAF, est liée à la commune par une convention.

Les parents peuvent ainsi profiter des différentes structures qu'elle gère :

- une crèche pour les enfants de 2 mois et demi à 3 ans (20 places)
- une halte-garderie qui accueille les petits de 2 mois et demi à 4 ans (10 places)
- le Relais Assistantes Maternelles (RAM). Ce dernier est à la fois lieu d'écoute et d'information pour les parents et structure d'accompagnement pour les assistantes maternelles qui se réunissent avec les enfants pour des ateliers d'éveil à l'Espace sportif, en présence d'une animatrice de Ti Liou.

**Contact :**  
Maison de l'enfance Ti Liou  
31A rue du Guirric  
29120 Pont-l'Abbé  
02 98 87 22 58

À partir du mois de septembre, les mercredis loisirs ouvriront également le matin de façon à accueillir les enfants qui n'ont pas de cours. La convention avec le centre de loisirs de Rosquerno à Pont-l'Abbé ne sera en revanche pas renouvelée.

En accord avec la CAF, une nouvelle grille tarifaire doit permettre aux familles aux revenus les plus modestes de bénéficier de tarifs adaptés.

- 4 L'association ou le club rassemble, avant le 31 octobre 2015 et en un seul envoi, les bons récupérés auprès des jeunes concernés et le remet au service comptable de la mairie de Combrit.
- 5 La mairie s'engage à rembourser 15 € par participant aux associations ou clubs sportifs, les bons remis répondant aux critères énoncés (Un seul bon par personne. Si l'activité est présente sur la commune, le dispositif ne s'appliquera pas à une structure extérieure).



## “ DANS LES ÉCOLES

### ...À SAINTE-MARINE

Tous les élèves de l'école se sont rendus durant 4 jours au centre d'arts plastiques *L'atelier*, à l'Île-Tudy. Les enfants ont notamment réalisé des totems installés sur la cour de l'école. Ce fut également l'occasion de découvrir différentes techniques en arts plastiques. Une présentation des travaux a été proposée aux parents fin avril.

Les projets de l'année se sont poursuivis. La classe des grands a travaillé sur le cycle de l'eau, en partenariat avec l'association *Eaux et rivières de Bretagne*. En classe maternelle, le thème des émotions et du corps a été abordé. L'année scolaire s'achève par différentes sorties, des rencontres sportives notamment.



### ...À LA CLARTÉ

Les élèves de CP, CE1 et CE2 de l'école Notre Dame de la Clarté participent tout au long de l'année à des rencontres intergénérationnelles avec les résidents de la maison de retraite.

Ensemble, ils découvrent le patrimoine de la commune : visite de l'église, réalisation d'objets (vitraux, sculptures, parchemins...).

#### DES COULEURS À L'ÉCOLE

Dans le cadre du projet d'année sur l'aménagement de la cour de l'école, les enfants de maternelle participent à des ateliers d'arts plastiques animés par le plasticien François Goujon.

Les travaux des enfants ont apporté des couleurs à la cour à la fin de l'année scolaire.







## ...AU BOURG

### LES MATERNELLES DÉCOUVRENT L'ESTRAN

Cette année, les classes de petite, moyenne et grande section/CP ont mené un travail sur la découverte du milieu marin. Au mois de mai, équipés de bottes, cirés, seaux et d'épuisettes, ils se sont rendus à l'Ile-Tudy pour une pêche à pied. En rentrant, ils ont constitué un aquarium afin de pouvoir observer régulièrement les animaux du bord de mer.

### LES CP/CE1 EN VISITE À OCÉANOPOLIS

Le lundi 4 mai, la classe de CP/CE1 s'est rendue à Océanopolis pour étudier la vie des Inuits et des animaux du Pôle Nord. Au programme : ateliers et visite du pavillon polaire.

### LES CE2 SUR LE GREEN

Depuis le mois de mars et jusqu'au 4 juin, les élèves de CE2 s'initient au golf à Clohars-Fouesnant. Tous les jeudis, pendant une heure trente, ils suivent les cours d'un des professeurs du Golf de l'Odet. Cette activité permet aux enfants de développer des compétences de coordination, d'adresse, d'équilibre, de souplesse, de maîtrise de soi (calme et réflexion), de stratégie et de respect (terrain, matériel et joueurs).

### LES CM1 ET LA DANSE CONTEMPORAINE

Ce projet artistique invite les élèves à suivre un parcours autour de la danse et de l'écriture en mouvement par le biais d'un objet *la Malle*. Il s'articule autour de plusieurs champs disciplinaires : EPS, musique, arts visuels, histoire des arts, sciences, littérature et permet aux élèves d'aborder le corps selon différentes approches. L'itinéraire comprend des exercices de pratique artistique, un parcours de six spectacles, des rencontres et des ateliers avec des artistes (danseurs et chorégraphes)... Une restitution de leurs créations chorégraphiques est prévue à Combrit et au Théâtre de Cornouaille.

### L'ÉCOLE EN CHŒUR

La chorale de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) participe au concours "L'école en chœur" proposé conjointement par les ministères de l'Education Nationale et de la Culture. L'objectif de cette opération est de promouvoir la pratique du chant choral et les projets menés dans les classes tout au long de l'année. La chorale a été choisie pour représenter l'académie de Rennes.

### CLASSE SCIENTIFIQUE À RENNES

Les 4 et 5 juin, les 26 élèves de CM2 se sont rendus à Rennes à l'Espace des Sciences. Au menu : séances au planétarium et ateliers scientifiques.





## DES CHANGEMENTS CÔTÉ PÉRISCOLAIRE

### LES TAP

#### Bilan positif

Le bilan de la première année des Temps d'Activités Périscolaires dans la commune est positif. Les enquêtes, menées régulièrement auprès des enfants, révèlent un taux de satisfaction très élevé.

Ils ont pu s'initier à des activités très diverses tout au long de l'année : jeux de société, danse, cuisine, sports collectifs, prévention routière, pétanque, mosaïque, musique... accompagnés dans leur découverte par des animateurs qualifiés : salariés communaux, professionnels et bénévoles.

De nouvelles activités sont prévues pour la rentrée 2015. Elles se répartiront à nouveau en trois domaines : sportif, culturel et citoyenneté y compris un temps *bulle* pour permettre aux enfants de se reposer s'ils en ont envie. Les jours d'activité seront inversés : le mardi et le vendredi pour Sainte-Marine, le lundi et le jeudi pour le bourg. Le conseil municipal avait délibéré sur l'intégration de l'école Notre Dame de la Clarté dans le Projet Educatif Territorial (PEDT) mais elle n'y a pas donné suite.



### LE PROJET DE RESTAURANT SCOLAIRE AVANCE

Le futur restaurant scolaire se situera sur une parcelle jouxtant l'école maternelle publique. Les repas seront élaborés sur place et servis aux enfants de l'école publique et du primaire de l'école Notre-Dame de la Clarté. Ceux de Sainte-Marine et de la maternelle de la Clarté devront être livrés. Quelques places ont également été réservées pour les salariés de la mairie qui souhaitent y prendre un déjeuner.

Le choix de l'architecte maître d'œuvre a été fait fin mai. Le permis de construire devrait être déposé en octobre. Le restaurant scolaire pourrait ainsi être opérationnel au premier trimestre 2017.

Le budget prévisionnel s'élève à 990 000 € HT.

### LA GARDERIE ÉVOLUE

Dès la rentrée, la garderie municipale va évoluer dans son fonctionnement. En entrant dans le giron de l'ALSH, elle sera gérée comme un temps éducatif. Le matin comme le soir, les enfants bénéficieront d'activités encadrées. Elle pourra du coup bénéficier de subventions de la Caisse d'Allocations Familiales.



## ZONE HUMIDE DE TY SCOUL UN POU MON VERT AU CŒUR DU BOURG

Bien que classée constructible au POS de notre commune, une zone de plus de trois hectares a, au vu des caractéristiques de la végétation et du sous sol, été enregistrée en zone humide lors des inventaires réalisés en 2007 et 2010.

Un projet d'écoquartier sur ce site, avait d'ailleurs été rejeté lors de son instruction par les services de l'État.

Des opportunités de financement exis-

tent aujourd'hui pour l'acquisition et la mise en place d'un projet de gestion durable sur ce type de site. Une vraie opportunité pour notre commune d'acquérir ces parcelles et de créer un poumon vert au cœur des espaces urbanisés existant et à venir.

La commune a fait le choix d'acquérir cette zone et d'y mener avec le soutien financier de la Région, du Conseil général et le soutien technique du Sivalodet,

un programme de restauration et d'entretien, avec à court terme l'intention d'ouvrir cette zone au public.

Cette zone humide facilitera également la gestion des eaux pluviales sur les urbanisations futures au Nord Ouest du bourg de Combrit.

L'acquisition, l'étude et les travaux de restauration ou d'aménagement sont finançables à hauteur de 80 % par l'Agence de l'eau et le Conseil Général.

---

## RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT UNE ÉVOLUTION NÉCESSAIRE

Depuis sa création, le réseau d'assainissement de Sainte-Marine est basé sur une architecture où la totalité des effluents sont dirigés vers le poste de refoulement situé au port. Il dispose d'une seule canalisation vers la station des eaux usées.

Les rapports de maintenance mettent en évidence la vétusté de ce poste, ainsi que l'absence de dispositif permettant de recueillir les effluents sur un accident majeur.

La SAUR exploitant gérant notre assainissement nous a également alertés sur la mauvaise qualité d'une partie du réseau gravitaire alimentant le poste de

refoulement de Pen Morvan. Les défauts d'étanchéité de ce réseau gravitaire entraînent un apport important en eau parasite (eau pluviale) en période hivernale, cet apport a pour conséquence un surplus d'effluent sur le poste du port.

### LES SOLUTIONS PROPOSÉES À METTRE EN ŒUVRE

Au vue du constat énoncé, il est nécessaire de diminuer les apports du port en créant un dispositif d'aiguillage qui redirigerait les effluents du poste de Pen Morvan.

L'installation d'un tel équipement doit respecter les contraintes architecturales

du réseau tout en évitant des coûts prohibitifs. Il devra également intégrer l'évolution future des réseaux.

Dans un second temps, le poste de refoulement du port sera remplacé et une cuve de sécurité intégrée.

### LE PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Les pompes des postes de Pen Morvan et du Port seraient asservies pour permettre un fonctionnement alterné. Ce principe devra également être mis en œuvre lors des futures évolutions de réseau sur le secteur de Béréven, à partir de 2016.





## MODERNISATION DE LA DÉCHÈTERIE

La déchèterie de Kerbénoën, fermée depuis janvier pour agrandissement, modernisation et mise aux normes a ouvert ses portes le 12 mai.

Mise en service en 1997, la déchèterie de Kerbenoën souffre depuis quelques années de sa petite taille. L'apport de volumes toujours plus importants de déchets (5 283 tonnes en 2013) a rendu sa modernisation indispensable. La CCPBS profite également de la nécessité de répondre à l'évolution de la réglementation (nouvelles normes pour les déchèteries) et à l'évolution des quantités de déchets apportés en déchèterie (tri et séparation des flux) pour l'agrandir, la sécuriser et la mettre aux normes.

### AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES USAGERS ET DES AGENTS

La déchèterie s'agrandit. Sa surface augmente de 1 050 m<sup>2</sup> pour atteindre 3 565 m<sup>2</sup>. Les accès et la circulation intérieure ont été revus pour plus de sûreté et de fluidité. La nouvelle organisation associée à la création d'une voie de sortie permet de séparer complètement le flux des utilisateurs et celui des camions des exploitants. Au niveau des bennes, les risques de chutes sont réduits par la pose de murets d'une hauteur d'un

mètre. Le dépôt de déchets verts et de gravats se font dans des silos situés en contrebas de la déchèterie et au sol. Ce nouvel aménagement a l'avantage de faciliter la tâche des utilisateurs équipés de remorques et de supprimer les chutes liées à cette manipulation dangereuse lorsqu'elle s'effectuait dans des bennes.

### AUGMENTER LA VALORISATION DES DÉCHETS

L'objectif de réduction des déchets est permanent dans les projets intercommunaux. La mise aux normes optimise la collecte et permet de valoriser plus de déchets. Deux plateformes ont été construites. Elles accueillent un casier pour les gravats et un casier pour les déchets verts ainsi qu'une benne au sol pour recevoir le Placoplatre.

Dans l'ancienne déchèterie, les encombrants n'étaient pas triés. Dans la nouvelle ils seront séparés en quatre flux pour être valorisés : le bois, les incinérables, les déchets ultimes\* et dans un second temps les meubles. Le tri des meubles s'effectuera dans un second temps car l'organisme

Écomobilier qui gère cette filière pour la CCPBS croule sous les demandes et doit planifier l'aménagement des déchèteries.

Après les déchèteries de Quélarn à Plobannaec-Lesconil modernisée en 2014 et celle Kerbénoën à Combrit, la déchèterie de Lézinadou à Plomeur devrait, à son tour, connaître une cure de jeunesse et de sécurisation.

### COÛTS DES TRAVAUX

Le coût des travaux est de 460 000 € financés à 30 % par, le Conseil général du Finistère et l'ADEME.

*\*Gros déchets, non recyclables qui ne peuvent pas être incinérés à cause de leur taille (porte de garage, encadrements de fenêtre...)*

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Zone d'activité de Kerbénoën**  
02 98 51 31 42

- Du lundi au vendredi :  
8 h 30 - 11 h 50 / 14 h - 17 h 50
- Le samedi : 9 h - 11 h 50  
/ 14 h - 17 h 50.  
L'accès n'est pas autorisé aux professionnels.

## LE BAC JAUNE MODE D'EMPLOI

Depuis le mois d'avril, la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud a remplacé les sacs jaunes par des bacs pour la collecte des déchets recyclables.

Ce nouveau mode de collecte a induit quelques changements dans nos habitudes :

- Les déchets sont en vrac et non plus en sac
- Le bac recueille aussi le papier
- Le bac sort toutes les deux semaines : semaines paires à Sainte-Marine, le mardi matin, et semaines impaires

le lundi après-midi dans le secteur de Combrit (l'information figure sur le bac)

- Ceux qui n'ont pas de bac doivent déposer en vrac dans les points d'apport collectifs

Les panneaux d'information de la commune vont indiquer jusqu'à la fin de l'été les jours de collecte. Le site internet de la CCPBS donne toutes les informations utiles, et un **numéro Azur : 0810 225 229** permet aussi de répondre aux questions des usagers.







# SORTIR, DÉCOUVRIR, Profitez !

## VOIR...

### ... DES EXPOS

#### AU FORT

→ **FRANCIS BERTHAULT**  
"L'appel à la grève"  
6-28 juin



Titre ambigu, doucement provocateur, d'un peintre rêveur qui regarde la mer depuis la grève. Rêve de grève du marin qui s'en revient pour à nouveau s'en voguer. Peintures, collages.

"Les peintures de Francis Berthault nous entraînent dans un imaginaire joyeux et coloré de paysages, de scènes de vie, de portraits et d'animaux. En prenant le temps par la main, en faisant un clin d'oeil à la fragilité et en célébrant la vie. Il explore et exprime sa vision depuis bientôt 35 ans, avec force et finesse. Il nous entraîne dans un imaginaire joyeux, cocasse, décalé et vif, où tout être ou objet a une histoire à raconter. Il nous offre des œuvres qui touchent et font rêver, en prenant le temps par la main, en faisant un clin d'oeil à la fragilité et en célébrant la vie." Charlotte Pénet

→ **BRUNO BLOUCH**  
"Tout un monde maritime"  
4 juillet-23 août

Cet été, le peintre Bruno Blouch fait escale à Sainte-Marine.

45 huiles sur toiles, des faïences, pièces uniques pour Henriot Quimper, des objets peints, des illustrations, des affiches, des carnets de croquis...

représenteront l'univers du peintre des bateaux, de la barque au paquebot. Un monde maritime personnel recomposé, coloré, et harmonieux à découvrir.



→ **MARIE-THUMETTE BRICHARD**  
"Licière de mer"  
29 août- 27 septembre



Formée en tapisserie de basse-lice à l'atelier de Saint-Cyr puis en tapisserie de hautelice à Kerazan dans le cadre d'une collaboration avec la Manufacture Nationale des Gobelins, Marie-Thumette Brichard participe à de nombreuses expositions en France et à l'étranger.

L'artiste s'inspire de son environnement, de l'eau, des rochers et de la fascination qu'exercent sur elle le bleu de la mer et la lumière de l'île de Groix dans le Morbihan.

#### À LA MÉDIATHÈQUE

→ **FÉLIX LE GARREC**  
"Mémoire sardinière"  
Photographies en extérieur et dans la médiathèque.  
14 juillet-15 août



Dans les années 60 les ports et les usines du Pays Bigouden regorgent d'activité.

#### À L'ANCIENNE COOP AU PORT

→ **PATRICE LE BERRE**  
6-12 juillet

→ **ERIC NACHON**  
13-13 juillet

→ **PIERRE CHARLEUX**  
20-26 juillet

→ **JOSETTE GOUELLO**  
27 juillet-2 août

→ **MICHEL CHERVAULT**  
3-9 août

→ **LAURENCE CHARLOT**  
10-16 août

→ **PIERRE FARGUES**  
17-23 août

→ **REFLETS DE SAINTE-MARINE**  
31 août-3 septembre

#### À LA BATTERIE CÔTIÈRE

→ **DENISE LAZ**  
13-26 juillet

→ **JOSETTE GOUELLO**  
10-16 août

#### LA NUIT DES ÉTOILES

8 août

Conférence à l'Espace sportif puis observation du ciel avec l'association d'astronomie Loar Gann

# “ SORTIR, DÉCOUVRIR... ”

## LIRE...

### → ILS ONT ÉCRIT LA MER

**À partir du 13 juin**  
La nouvelle **exposition de l'Abri du Marin** s'intéresse à la littérature maritime. La mer est un élément majeur de l'inspiration des écrivains depuis l'antiquité. Qu'elle attire ou repousse, qu'elle terrifie ou qu'elle apaise, elle nous offre certaines des plus belles pages de la littérature.

L'exposition présente différentes facettes des ces écrits. Elle se penche sur l'inspiration que la mer apporte aux poètes ; elle s'attarde sur les récits de mer (des grands découvreurs du XVIII<sup>ème</sup> siècle aux derniers grands aventuriers du XX<sup>ème</sup> siècle), sur les souvenirs des navigateurs de courses (Olivier de Kersauzon, Michel Desjoyeaux, Loïck Peyron, Isabelle Autissier, Eric Tabarly et un hommage à Florence Arthaud). Les auteurs locaux sont également mis en avant à travers leurs textes. Enfin, la part belle est donnée aux grands romans maritimes. Depuis *Robinson Crusoé* jusqu'au *Vieil homme et la mer*, en passant par *l'Île au Trésor* ou *L'Ancre de Miséricorde*, l'exposition vous emportera dans les pages de cette littérature de la mer.

### → PAUSE LECTURE À KÉRO



**Les mardis 21 et 28 juillet, 4 et 11 août de 15 h à 18 h**

La médiathèque sort de ses murs pour se poser dans le parc de Kérobistin avec livres et transats. Ces rendez-vous en extérieur sont annulés en cas de mauvais temps.

### → LECTURES NOMADES

Un rendez-vous par saison pour échanger autour des livres, piocher de bonnes idées lecture, lire à voix haute... Après l'Abri du Marin au printemps, la médiathèque organise une séance en plein air à Kérobistin le mardi 21 juillet de 18 h 30 à 20 h. Repli à l'Abri du Marin si le beau temps n'est pas de la partie.



## CHINER...

### BROCANTES

#### → PLACE GRAFENHAUSEN

Le 21 juin, les 12 et 23 juillet, les 4, 13 et 30 août, toute la journée.

#### → TROC ET PUCES :

- À Croas Ver le 21 juin (CSMFC), le 19 juillet (Pétanque Combritoise), le 23 août (Force T) et le 6 septembre (APEL La Clarté).
- À Saint-Venec le 12 juillet (La Clarté-Fête paysanne)

## ÉCOUTER...

Un répertoire éclectique (classique, jazz, variété) avec...

### → L'ENSEMBLE HARMONIQUE DE QUIMPER CORNOUAILLE,

devant l'Abri du Marin le 26 juin

### → De la chanson française avec STABAR,

au port le 11 juillet



### → Du classique à l'accordéon avec TRIBOX,

à la chapelle de Sainte-Marine le 16 juillet

### → Du rock avec BEYERLA et THE RED GOES BLACK,

au port le 18 juillet



### → Du classique à la harpe avec GWÉNAËLLE KERLEO,

à la chapelle de Sainte-Marine le 23 juillet

### → Du jazz avec NALI L et TRANSLATION,

au port le 25 juillet

### → Du reggae avec SKYLARKING et FREE O'CLOCK

à Kérobistin le 8 août



### → Et de la salsa avec CHILI CON CARNO,

au port le 13 août





## DANSER...

### ... FEST NOZ

- avec **CARRÉ MANCHOT**, **RIWAL**, **FUSTEC** et **JUDITH LE CAM**, **YANNICK MARTIN** et **TANGUI JOSSET**  
au bourg le 3 juillet



- Avec le **BAGAD ET LE CERCLE DE COMBRIT**, **MADÉKÉMÉRÉ**, **BROUSTAL & STERVINO**  
au bourg le 1<sup>er</sup> août

Venez vous initier à la **danse bretonne**, à l'Espace sportif le 13, le 20 et le 27 juillet ainsi que le 3 et le 10 août de 20 h à 22 h 30.

et

## DÉGUSTER...

- Le 14 juillet à Kérobistin : **SOUPER MARIN**, bal populaire et feu d'artifice et le 15 août : souper marin et bal populaire.
- L'Office de Tourisme propose tous les mardis matins de juillet août **UNE DÉGUSTATION DES PRODUITS DU TERROIR**. C'est un moment convivial et sympathique pour échanger et faire découvrir la gastronomie locale.

## VISITER...

Profitez des Journées du Patrimoine les 19 et 20 septembre, pour explorer chapelles, église, fort...

- **L'ÉGLISE SAINT-TUGDUAL** : les sablières sculptées sont à découvrir ainsi que la statuaire et les vitraux.



- **LA CHAPELLE DE LA CLARTÉ** : ne manquez pas l'exposition sur les "Taolennoù" jusqu'au 30 septembre, mise en place par l'association Mein ha Dour.



- **L'ABRI DU MARIN** : venez découvrir l'exposition temporaire consacrée à la littérature maritime ainsi que l'histoire de Jacques de Thézac, fondateur de l'Abri du Marin.

- **LA CHAPELLE DE SAINTE-MARINE** : la rénovation de la chapelle a permis de mettre en valeur les sablières sculptées et les ex-voto suspendus à la voûte.

- **LE FORT DE LA POINTE** : durant tout le mois de septembre, l'artiste Marie-Thumette Brichard présente ses œuvres. Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, l'association Mein ha Dour organisera des visites commentées sur l'histoire du lieu.

- **LA BATTERIE CÔTIÈRE** :



accessible pour la première année à la location pour des expositions pendant les mois d'été, la Batterie est à nouveau ouverte pour le week-end des Journées du Patrimoine.

- **LE PARC BOTANIQUE** et ses 4 hectares de couleurs et de senteurs avec plus de 3 500 espèces, un jardin aquatique et un jardin exotique. Ce parc a le label *Jardin remarquable*.







# “ SORTIR, DÉCOUVRIR... ...Profitez ! ”

## S'AMUSER...

### → LA FÊTE DES BOIS

Le 5 juillet à partir de 16h dans la parc de Kérobistin

Renouons avec une fête chère au cœur des Combritois : *la Fête des Bois*. Une fête traditionnelle qui renaît grâce à la participation de nombreuses associations de la commune.



- Le Cercle et le Bagad de Combrit ainsi que Madémékeré lanceront les festivités par un défilé en musique à partir de la place de Grafenhausen.
- À Kerobistin, le cercle proposera des démonstrations sur scène et une initiation à la danse.
- Les brodeuses du Cercle partageront leur savoir faire sur les coiffes et costumes.
- L'association de la Clarté organisera des jeux bretons tout au long de l'après-midi et un service de restauration en soirée.
- L'APPO tiendra un stand de matelotage et de dégustation de poisson fumé.
- L'APE de l'école de Sainte-Marine et l'APEL de l'école de la Clarté seront aux biligs pour la préparation des kouigns.
- L'Association Canot-Voile et Aviron plantera le décor sur l'eau avec le San Voran et la Yole, possibilité de navigation dans la baie.
- L'association Flora Armorica fera découvrir l'utilisation alimentaire et pharmaceutique des plantes de nos campagnes.
- Côté musique, La Fa Mi Do De Mer et Les Gars de L'Almanach animeront le parc avec des chants de marins. Le Bagad, Madémékeré ainsi que Bart & Hernie feront danser le public lors de la soirée fest-noz.

### → LA FÊTE PAYSANNE ET LA FÊTE DE L'AUTOMNE

Avec ces deux temps forts l'association *La Clarté Fête paysanne* nous propose de découvrir les travaux des champs à l'ancienne, le pressage des pommes, les jeux traditionnels bretons... et de déguster sur place un bon repas à proximité de la chapelle de la Clarté.

### → FÊTE PAYSANNE

Le 9 août, à midi défilé dans les rues du bourg puis animations et repas.

### → FÊTE DE L'AUTOMNE

Le 18 octobre, à partir de midi.



### → TAHITI À SAINTE-MARINE

Les 1<sup>er</sup> et 2 août à Kérobistin  
Course de pirogues, danses et repas polynésiens organisés par Team Marara'Vaa et Ori Tahiti.

### → PAUSE JEUX À KÉRO

Le 28 juillet et le 11 août  
Jeux de société en plein air de 16 h à 18 h, repli à la Médiathèque en cas de mauvais temps.

### → LES 60 ANS DU BAGAD

Les 24 et 25 octobre

### → Et aussi... LES KERMESSES DES ÉCOLES

Le 27 juin à l'école publique du bourg  
Le 28 juin au port (école publique de Sainte-Marine) et à Kérobistin (école de la Clarté).

## BOUGER...

### → LA FÊTE DE LA GODILLE

Le 28 juin au port (APE école de Sainte-Marine)



### → LE TOUR DU FINISTÈRE EN PLANCHE À VOILE

Le 18 juillet à Kérobistin.

### → PORTES OUVERTES AU CENTRE NAUTIQUE

Le 5 juillet dans le cadre de la Fête des bois.



### → LES CONCOURS DE GALOCHE

Le 10 août à Croas Ver, organisé par la FNACA, le 14 septembre à Saint-Venec (Comité des Fêtes).

### → LE 12<sup>ÈME</sup> TOUR DE COMBRIT

Le 30 août randonnée proposée par Tro ar Vro.

### → LE CHAMPIONNAT DU FINISTÈRE DE SPORT ADAPTÉ

Le 27 septembre organisé par la Pétanque Combritoise à Croas Ver.

# Balade Nature



## DÉCOUVRIR LES ESPACES NATURELS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la gestion des sites du polder et du bois de Roscouré est confiée à la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud. Sur le territoire de la CCPBS c'est une surface de 1 100 hectares d'espaces naturels propriété du Conservatoire du littoral et du Département du Finistère, que la collectivité doit gérer. Le service des espaces naturels et randonnée composé d'une dizaine de personnes est chargé d'entretenir, de valoriser et de surveiller ces espaces pour les transmettre intact aux générations futures.

### LE POLDER

En 1852, la construction de la digue de Kermor implantée sur le bord de l'anse du Pouldon à l'Île-Tudy, et le colmatage des "graus" dans le cordon dunaire, ont permis de soustraire à la mer une surface de 350 hectares. Par la suite des travaux de drainage par la mise en place du réseau hydraulique, ont été nécessaires avant de d'utiliser cet espace à vocation agricole.

Le déclin du modèle agricole au début des années 1970 et l'avènement du tourisme dans ce secteur aurait pu modifier la nature du site. C'est au début des années 1980 que le

Conservatoire du Littoral va engager un programme d'acquisition des terrains du polder, aujourd'hui il est propriétaire de 267 hectares.

Cet espace désormais classé au titre de la loi "Paysage" du 2 mai 1930 est un réservoir de biodiversité, composée de prairies, de marais arrière littoral, d'étang et de zones boisées.

La plus grande partie de ce site est fait de prairies humides, habituée aux variations de niveau d'eau en fonction des saisons. On y trouve le jonc noueux, le jonc aggloméré, le jonc diffus, le jonc de Gérard, le carex divisée, le carex hostiana... D'autres plantes comme l'oseille des prés, la vesce cultivée, le trèfle rampant, la houlque molle, le pâturin des prés, l'agrostis des chiens, le lotier cornillé, le liseron des champs, la potentille tormentille... se développent dès le printemps.



/// *Orchis morio*

Plusieurs stations d'orchidées composées de l'orchis morio, l'orchis laxiflora, l'orchis mâle, l'orchis à



feuilles tachetées poussent sur les prairies. L'ensemble de cette strate herbacée est typique des milieux prairiaux et permet aux insectes pollinisateurs (abeille, bourdon, papillon...) d'assurer leur rôle pour la reproduction de ces plantes. Ces prairies sont gérées par des agriculteurs qui grâce au pâturage extensif ou à la fauche, participent à la pérennité de ce milieu en évitant l'enfrichement et à terme la disparition de cette végétation à haute valeur fourragère. Dans l'une des anciennes prairies, aujourd'hui dans un état intermédiaire entre milieu ouvert et friche, se développe l'ophioglosse des Açores, il existe seulement deux stations dans le Finistère, de cette plante inscrite sur la liste des plantes protégées sur le territoire national. Ces espaces ouverts sont indispensables pour beaucoup d'espèces d'oiseaux, en particulier certaines espèces de rapaces comme la Buse variable et le Faucon crécerelle qui se nourrissent de reptiles et de petits rongeurs.

### Une richesse ornithologique rare

La trame parcellaire du polder est très rectiligne, délimitée par des haies composées de peupliers et de saule sur sa partie sud, de très beaux spécimens de chêne pédonculé se développent sur des talus dans le secteur de Roscanvel. Les passe-reaux (merle, grive, mésange, bouvreuil, chardonneret, bruant, verdier,

/// *Chevalier aboyeur*







# Balade Nature

sitelle...) les corvidés (corneille, pie, geai...) les Colombidés (pigeon, tourterelle), des pics verts et pics épeiches nichent dans ces arbres au printemps.

Le réseau hydraulique du polder est important et canalise les eaux provenant du bassin versant, ce maillage aboutit à un canal principal qui guide les eaux vers deux exutoires au niveau de l'anse du Pouldon. Ce lieu est l'habitat des espèces aquatiques, tels que les poissons (anguille, épinoche, gobie...), les amphibiens (grenouille rousse, sala-



/// Grenouille rousse

mandre tachetée, crapaud commun...) qui sont inféodés à ce milieu. Le ragondin, espèce envahissante, est présent depuis plusieurs années.



/// Ragondin

Une gestion du nombre de cet individu est réalisée afin d'éviter une surpopulation.

Situé à l'arrière du cordon dunaire, une prairie, se transforme progressivement en marais et pré salé, du fait de l'avancée de la mer sur la dune. Une végétation à salicorne, obione et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses se développe dans une eau saumâtre. Ces milieux

particulièrement riches en espèces sont reconnus en tant qu'habitats d'intérêt européen.

Réceptacle des eaux provenant du réseau hydraulique traversant le polder, l'étang situé en limite des communes de Combrit et de l'Île-Tudy est d'une richesse ornithologique rare dans le département. Il est classé en Zone de Protection Spéciale (ZPS) au réseau Natura 2000. Bénéficiant d'une fluctuation du niveau de l'eau, tour à tour diverses espèces d'oiseaux (canards colvert, sarcelle d'hiver et été, foulque macroule, cygne tuberculé, héron cendré, aigrette garzette, spatule blanche, chevalier gambette, chevalier aboyeur...) trouvent leurs nourritures. Le plus impressionnant reste le balbuzard pêcheur qui à l'automne fait une halte migratoire. Sa technique de pêche consiste à plonger de plusieurs mètres de hauteur pour surprendre les poissons. La roselière entourant l'étang est également propice pour la nidification de certaines espèces, et le Butor étoilé ou la grande aigrette y trouvent également refuge. La proximité de la rivière de Pont-l'Abbé site d'escale migratoire important pour certaines d'espèces, favorise la présence de nombreux oiseaux dans ce secteur.

## Des boisements sauvages

Deux types de peuplements sont visibles sur le polder, les feuillus et les résineux. Sur les terrains à forte variation du niveau de l'eau, le saule Marsault et le chêne pédonculé dominant. Situées sur un relief plus généreux d'autres espèces ligneuses de haut jet comme le bouleau, le hêtre, le châtaignier, le merisier, le chêne vert accompagnés par le houx, le noisetier, l'aubépine, le prunellier, le sorbier des oiseleurs, forment des boisements sauvages appréciés par certains mammifères pour se cacher. C'est le cas du renard, blaireau, chevreuil ou à l'occasion le sanglier. Une futaie de pins maritimes appréciée par l'écureuil roux entre

Kermor Bihan et Roscanvel sur un sol couvert de bruyère et de molinie, marque la limite de l'ancien trait de côte avant la poldérisation.

Des plantations de hêtres, châtaigniers, chênes pédonculés, frênes ont été réalisées à la suite de l'ouragan de 1987 entre le pigeonnier de Kerscuntec et le Créac'h. Ces plantations monospécifiques font aujourd'hui l'objet de travaux sylvicoles dans le but de favoriser un mélange naturel d'autres essences feuillues présentes sur le site.



Au-delà du statut de chacune de ces espèces végétales et animales présentes sur le site, c'est bien la valeur patrimoniale de ces éléments constituant la vie de cet espace naturel qu'il faut préserver.

Cet espace naturel est ouvert au public. Depuis le parking de Kerscuntec vous découvrirez le pigeonnier situé en contrebas, autrefois symbole de richesse. Puis l'allée cavalière véritable colonne vertébrale du site assurant une liaison Nord / Sud. Par ailleurs, un réseau de chemins et sentiers permet la découverte de ce lieu entre terre et mer.





## LE BOIS DE ROSCOURÉ

Cet espace boisé couvre une superficie de 85 hectares depuis le bourg de Combrit, en passant par l'embouchure de l'anse de Combrit, jusqu'aux rives de l'Odet en limite du pont de Cornouaille. Son acquisition par le Conservatoire du Littoral s'est faite dans les années 80. Cet espace est aujourd'hui classé au titre de la loi "Paysage" du 2 mai 1930.

Autrefois propriété du domaine du Cosquer, ce site a évolué au fil du temps, vers 1870 des constructions furent entreprises par madame Cousin de Montauban d'origine anglaise (Jane White Butterfield). L'aménagement d'un parc à inspiration romantique s'accompagna de la construction de divers ouvrages, digue et pont tunnel de l'anse de Roscouré, ponts au niveau du lavoir de Kernou et de

l'anse de Kerrien, destinés à faciliter la promenade en voiture à cheval sur le site. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle les rives du bord de l'Odet étaient recouvertes de lande et de bruyère, les véritables futaies étaient rares. Les premières plantations de pins maritimes datent de 1900-1914, un fort débouché économique existait sur l'Angleterre, ce bois servait à étayer les galeries des mines.

Cette unité paysagère a connu une évolution au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, un des faits marquants étant l'ouragan de 1987 qui détruit plus de 50 % des peuplements.

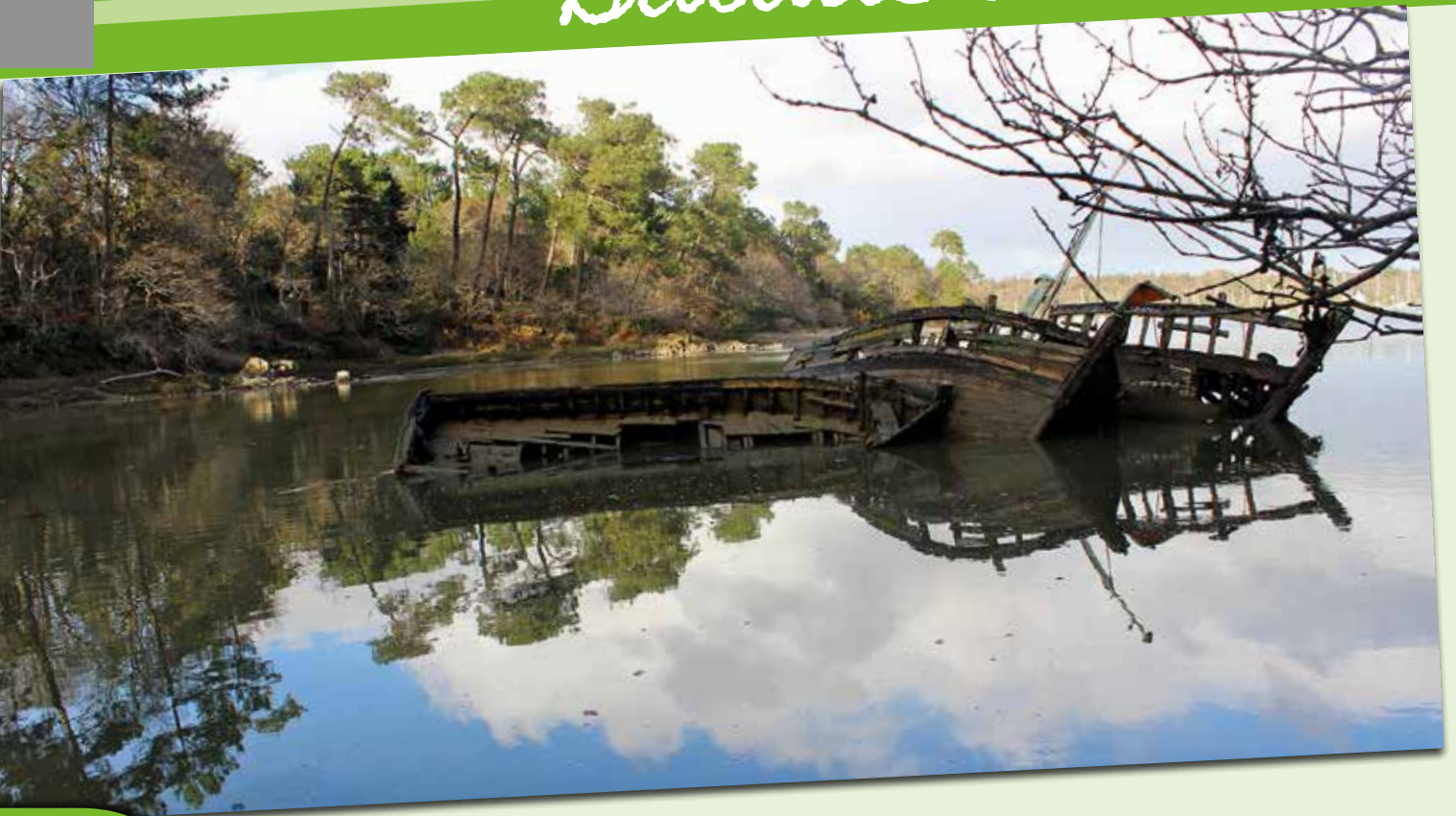
Aujourd'hui les stigmates de cet événement ne se voient plus et l'évolution des peuplements valorise à nouveau le site.

Le bois de Roscouré est un boisement composé de diverses essences dominantes résineuses (pin maritime, pin laricio, pin sylvestre, pin insignis, tsuga, sapin pectiné) et feuillus (châtaignier, chêne pédonculé, hêtre, bouleau), en sous étages des espèces buissonnantes (noisetier, houx, aubépine, ajonc, rhododendron...) apportent de la diversité à ces peuplements. De très beaux sujets âgés bénéficiant d'un fort enracinement apportent une ambiance montagnarde sur les berges escarpées.



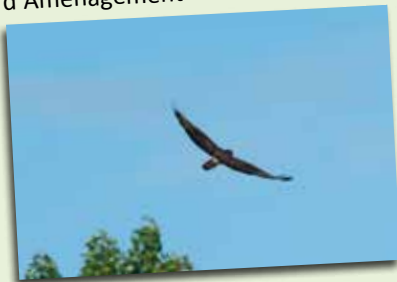


# Balade Nature



## Plusieurs espèces de rapaces

La gestion forestière, mise en œuvre dans le cadre d'un Plan d'Aménagement Forestier (PAF),



/// Bondrée apivore

prend en compte les différentes composantes du milieu naturel. Il a été classé Zone de Protection Spéciale (ZPS) au réseau natura 2000, grâce à la présence de plusieurs espèces de rapaces dans la vallée de l'Odet (buse variable, aigle botté, le balbuzard pêcheur, l'autour des palombes, la bondrée apivore, le faucon hobereau...) et de pics (pic vert, pic épeiche, pic noir). Les grands arbres situés en dehors du périmètre de circulation du public seront conservés même

dépérissant car ils constitueront un gîte et un couvert appréciable pour certaines espèces d'oiseaux. En fonction de la présence de certaines espèces animales et des habitats recherchés, certains secteurs du bois classés zone de naturalité, ne feront l'objet d'aucune intervention sylvicole du PAF. Les zones humides représentées par les vallons font l'objet d'une gestion de la ripisylve, milieux indispensables à la conservation et au développement des batraciens.

Le traitement irrégulier des peuplements doit à terme permettre un renouvellement naturel et une pérennisation des peuplements. Des actions de lutte contre le laurier-palme qui est une menace pour la diversité de la flore sur le site sont déjà entreprises.

Les objectifs du propriétaire sont toutefois compatibles avec l'accueil du public, favoriser la découverte du site et maîtriser la fréquentation tout en veillant à la préservation du milieu. Le réseau de sentiers piéton et équestre permet une découverte de cet espace.

→ **BALADES DÉCOUVERTE ESTIVALES DE CES SITES NATURELS, ORGANISÉES PAR LA CCPBS**

Du 6 juillet au 28 août :

Tous les lundis découverte du polder - Rendez-vous à 14 h parking de Kerscuntec

Tous les vendredis découverte du bois de Roscouré - Rendez-vous à 14 h parking du cimetière

→ **TARIFS : 4 euros / Réduit : 2 euros (7-16 ans, chômeurs) / Gratuit pour les moins de 7 ans**

→ **CONTACT ET RÉSERVATION : 07 88 09 14 01**





## DES MAINS QUI NOUS TRANSMETTENT...

Depuis 10 ans, Mein ha Dour s'est donné pour mission la préservation et la mise en valeur du petit patrimoine. La langue bretonne et l'étude du passé historique sont aussi au cœur de la vie de cette association.

D'autres ateliers, toujours en rapport avec la transmission de savoirs et de savoir-faire, sont venus étoffer leurs activités.

# MEIN HA DOUR PIERRE ET EAU



### Indispensables bénévoles

Une équipe de passionnés œuvre avec dévouement pour nous transmettre son savoir.

### Des mains tournées vers l'avenir

Atelier Mac Bigoud :  
entraide informatique sur Mac.  
À l'Espace sportif.



### Des mains qui entretiennent et restaurent...

...lavoirs, fontaines,  
chapelles, murets, sentiers.

Deux jeudis par mois  
de 14 h à 18 h.



### Des mains qui nous accompagnent vers notre passé

Atelier d'histoire et de généalogie.

Permanence le premier samedi du mois  
de 16 h à 18 h  
à la Médiathèque.



### Des mains qui nous enseignent le matelotage

École des nœuds.

De novembre à février  
le vendredi de 14 h à 17 h  
à la salle Ti ar Barrez.



### Des mains qui nous transmettent un savoir-faire ancestral

Atelier vannerie.

De novembre à février,  
le vendredi de 14 h à 17 h  
à la salle Ti ar Barrez.

et aussi...

DES EXPOSITIONS, DES CONCERTS,  
DES CONFÉRENCES,  
LA PROMOTION DE LA LANGUE BRETONNE :  
Merenn Vihan (goûter breton),  
COURSE À PIED REDADEG

## Autres activités

- ATELIER D'ENCADREMENT  
cartonnage, broderie, loisirs créatifs  
Le mercredi de 14 h à 18 h 30, salle Ti ar Barrez
- COURS D'AQUARELLE avec Anne-Marie Irlès  
Le lundi de 14 h 30 à 17 h à Kérobistin
- BALADES DÉCOUVERTES  
Deux jeudis par mois de 14 h à 16 h
- COURS DE PEINTURE, AQUARELLE, ET DESSIN  
avec Elisabeth Loussouarn  
Le samedi de 14 h à 16 h 30, salle Ti ar Barrez

## Contacts

Présidente : Marie-Noëlle SCOTET  
02 98 51 96 53 / mein.ha.dour@gmail.com

Responsable chantiers / Xavier COIC : 02 98 56 30 15

Responsable généalogie / Gérard GALLIC : 02 98 51 91 86

Responsable vannerie / Yves LE LETTY : 02 98 56 49 22

Atelier d'entraide sur MAC / Jean-Luc GUICHAOUA : 02 98 56 47 16



# LE PORT

## LA CAPITAINERIE

Le port a profité de la période hivernale pour effectuer une rénovation complète de la capitainerie. Ces nouveaux locaux, plus accueillants et plus fonctionnels vont permettre de réaliser des économies énergétiques, grâce au double vitrage et à une isolation aux normes actuelles.

D'une superficie de 110 m<sup>2</sup> sur deux niveaux, les locaux disposent d'un accueil plus vaste, plus moderne et mis en conformité pour l'accès des personnes à mobilité réduite. L'aménagement du premier étage permet d'optimiser l'espace administratif et de créer une salle de réunion.

## LES TRAVAUX SUR LES INSTALLATIONS

Treize échelles vont être installées sur les pontons pour améliorer la sécurité. Elles serviront en cas de chute dans l'eau : pour pouvoir remonter rapidement et facilement, ou porter secours à moindre risque. Les plaisanciers doivent normalement laisser leur échelle de bain accessible, non amarrée et la signaler de manière évidente, mais cette pratique est malheureusement peu répandue.

À l'automne, le ponton D va être changé par le personnel portuaire. Afin de sécuriser les amarrages des bateaux, de plus en plus larges, deux places vont être supprimées et les catways situés au sud, remplacés à neuf, seront mis en



place côté nord. Plusieurs planches ont été changées : celles du *pont des soupirs* et celles des deux passerelles de Toul Ar Marc'h.

Une webcam touristique va être installée en haut de la descente de Toul Ar Marc'h.

## PASSEPORT ESCALES

Le Passeport Escales incite les plaisanciers à naviguer en leur offrant des nuitées d'escales dans les différents ports partenaires. En échange, ils doivent seulement déclarer leur période d'absence. Les ports optimisent ainsi la gestion des emplacements.

Le réseau s'est étoffé et compte désormais 101 ports adhérents. Le guide listant les ports partenaires est disponible au bureau du Port.

/// Le tracé du sentier qui descend au port a été redessiné.



## Infos Pratiques

- **HORAIRES D'OUVERTURE HORS SAISON :**
  - > Du lundi au vendredi : 8 h - 12 h 30 / 14 h - 17 h 30
  - > Samedi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
- **HORAIRES D'OUVERTURE JUILLET ET AOÛT :**
  - > Tous les jours : 8 h - 20 h
- Le service de rade est effectif du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2015.
- Pour plus d'informations sur la cale de carénage, prendre contact avec le bureau du port au 02 98 56 38 72.
- Le port est en zone piétonne du 17 avril au 27 septembre, l'accès est interdit à tous véhicules sans autorisation.





## LE PROJET PÔLE NAUTIQUE AVANCE

Le projet de rénovation du centre nautique a débuté. La remise aux normes était en effet nécessaire pour une poursuite des activités. La création d'un pôle nautique permettra de regrouper en un seul lieu les différentes structures présentes sur le site de Kérobistin. Le pôle comprendra des salles de réunion communes à ces associations, un atelier partagé, et enfin un complexe sanitaire avec vestiaires, douches et wc. Le projet a été élaboré en concertation avec les différentes parties prenantes. À noter que ces aménagements s'intègrent dans les locaux actuels du centre nautique et au rez-de-chaussée du manoir. L'accueil se trouvant dans cette dernière partie.

Ces travaux devraient bénéficier de subventions accordées par le Conseil régional au titre du développement nautique et touristique.

Au printemps prochain, les différentes associations pourront reprendre leurs activités dans un bâtiment tout neuf et surtout fonctionnel.

## RENCONTRE AVEC CAMILLE GONTIER NOUVEAU DIRECTEUR DU CENTRE NAUTIQUE



Camille Gontier a pris la succession d'Elory Guérin depuis le mois d'avril.

Il a grandi à Paris mais en véritable passionné et happé par la voile depuis l'enfance, il s'est installé en Bretagne. Son goût pour les activités nautiques Camille Gontier l'a cultivé à travers ses études. Il est titulaire d'un brevet d'état Voile, d'un master en Sport et Sciences sociales et d'une licence pro.

*"J'ai travaillé à Concarneau avec l'école de voile des "Glénan" avant d'intégrer pendant cinq ans une association de Douarnenez organisatrice de courses au large."*

Sa mission selon lui consiste à stabiliser et à mettre en place une organisation à la hauteur du développement et des évolutions qu'a connus, ces dernières années, le centre nautique.

## RELANCER UNE DYNAMIQUE

*"Je souhaite avec l'aide de l'équipe en place valoriser l'utilité et le rôle local et social au sein de la commune de cet outil exceptionnel qui est mis à notre disposition."*

Un discours qu'il envisage de traduire en relançant notamment la voile sportive.

*"Gage de dynamisme et du maintien à niveau des pratiquants, cette activité permettra également de communiquer différemment autour du centre"* nous confie-t-il.

Pendant la saison estivale, les plus jeunes dès 4 ans pourront découvrir le milieu marin et se transformer en petits moussaillons. Des stages de pratique de la voile seront proposés pour tous les niveaux du lundi au vendredi sans oublier le kayak et la paddle.

Les amateurs de sensations fortes pourront quant à eux s'essayer à la bouée tractée encadrée par des moniteurs agréés.



## Le sentier côtier sécurisé

- Malmené par les tempêtes de l'hiver 2014, le sentier côtier avait été fermé entre le phare et la rue de l'Estuaire pour des raisons de sécurité. Cette portion du GR34 a fait l'objet de travaux de réfection, début avril, pris en charge par la commune et la Communauté de Communes du pays Bigouden Sud.



## DU RÉEL AU VIRTUEL



Les visiteurs peuvent découvrir les monuments de la commune grâce à une application destinée aux smartphones et tablettes numériques. Avec la réalité augmentée, ils accèdent à une visite audio-guidée.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

C'est simple. Face au monument, l'utilisateur lance l'application *Breizh tour*, disponible gratuitement sur Apple store et Google play. Par le prisme d'une tablette ou d'un téléphone, le visiteur positionne l'objet sur un point précis, comme s'il souhaitait prendre une photo.

La magie de la technologie fait le reste ! Il a directement accès aux informations sur le monument.

### COMBRIT INNOVE EN BRETAGNE

*"Combrit est la première commune en Bretagne à proposer cette technologie. Cette application augmente sensiblement la valeur ajoutée des visites touristiques et joue la carte de la convivialité et de la découverte. Cela surprend le visiteur et l'encourage à aller plus loin dans la découverte de notre patrimoine",* nous explique Patrice Rozuel délégué au tourisme.

#### Les sites que vous pouvez visiter :

- l'Abri du Marin
- La chapelle de Sainte-Marine
- la chapelle de la Clarté
- l'église Saint Tugdual
- Le fort
- La batterie côtière



## CHAPELLE DE LA CLARTÉ

### LANCEMENT D'UNE SOUSCRIPTION

Edifiée au 16<sup>ème</sup> siècle, la chapelle, initialement dédiée à Saint-Vennec, a été en partie détruite entre 1890 et 1902 puis reconstruite en 1904.

Elle possède un chemin de croix de Xavier de Langlais, ainsi qu'une riche statuariaire en bois polychrome dont la réalisation s'échelonne du 16<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> siècle. Des vitraux contemporains représentent les quatre saisons et ont été réalisés d'après les dessins de Pauline de la Jarrige.

Aujourd'hui très abîmée, la chapelle nécessite de gros travaux de restauration, notamment au niveau de la toiture et du pignon ouest, qui supporte le clocher. Afin de procéder à ces travaux conséquents, la municipalité s'associe une nouvelle fois à la Fondation du Patrimoine pour lancer une souscription de mécénat populaire.

La Commune a déjà fait appel à la Fondation du Patrimoine à plusieurs reprises (Abri du Marin, Batterie Côtière, Chapelle Sainte-Marine) et a d'ailleurs reçu le diplôme du mécénat populaire lors des Journées du Patrimoine 2014 pour son action de sauvegarde du Patrimoine.

Les dons réalisés par le biais de cette souscription sont déductibles des impôts à hauteur de 66 % (la Fondation fournit un reçu fiscal pour chaque don enregistré). Des bulletins sont disponibles à la Mairie, dans les chapelles, à l'église et à l'Abri du Marin.



## BATTERIE CÔTIÈRE

### DES EXPOSITIONS EN ÉTÉ

Contrairement à ce que son nom pourrait faire croire, "Ti Napoléon" n'a pas été construite par Napoléon. C'est l'une des batteries côtières construites au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Les troupes anglaises ayant réussi à opérer plusieurs débarquements sur les côtes bretonnes, il était nécessaire de compléter le maillage de fortifications établi par Vauban un siècle plus tôt.

L'élément principal du dispositif était la batterie de trois canons disposés face à la mer, à l'abri derrière un talus de terre et de bois. Plus à l'intérieur des terres se trouvait un mât servant à signaler, à l'aide de pavillons et de feux, les déplacements des vaisseaux ennemis.

À partir de 1817, Ti Napoléon servit d'abri aux douaniers. Aujourd'hui, il ne reste de l'ensemble que ce fortin où étaient logés les sept hommes et le caporal, stationnés là en temps de guerre.

La commune, en association avec la Fondation du Patrimoine, a réhabilité ce bâtiment afin que la batterie côtière retrouve l'apparence qu'elle avait au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Il abrite désormais des expositions pendant les mois de juillet et août.





## PÉTANQUE COMBRITOISE

BILAN DE SAISON POSITIF



La pétanque combritoise fait le point sur la saison 2014, avec surtout le 11<sup>ème</sup> National de Combrit et de Cornouaille qui a reçu les félicitations de la fédération et du comité départemental. Ce national a accueilli Christian Fazzino, joueur du siècle, quatorze fois champion de France et quatre fois champion du monde, associé à Gross (double champion de France). L'équipe de France A, une équipe de Madagascar vainqueur des masters de pétanque sur Euro sport et des champions de France vétérans ont également participé à ce concours. Cette édition a été un réel succès tant sur le plan sportif avec 2 000 joueurs et joueuses, que du côté du public : avec plus de 1 500 spectateurs pendant les trois jours de compétition.

En octobre, le rassemblement des vétérans avec 300 joueurs a remporté également un beau succès.

En fin 2014 et début 2015, le club s'est associé à la municipalité pour l'organisation des TAP avec Yvon Landoas éducateur diplômé d'état, et Paul Bergeron, professeur d'éducation physique à la retraite.

En janvier la pétanque combritoise a organisé sa signature des licences avec l'arrivée de 22 nouveaux licenciés

En mars, la Pétanque Combritoise a créé son école de pétanque qui intègre une dizaine de nouveaux jeunes et enregistre déjà un beau succès au premier concours du Finistère mixage (un jeune / un senior) qui a vu une équipe de Combrit championne du Finistère.

## COMPlicitÉ ET POÉSIE

L'association *Chemins à tous crins* a organisé, le dimanche 10 mai, la sixième édition des *Rendez-vous du Treustel* qui proposait une démonstration d'équitation éthologique sur la plage. Sept cavaliers ont participé à un spectacle plein de poésie qui met en avant la complicité entre le cheval et l'homme.



## POMPOM

Depuis trois années, un groupe de jeunes demoiselles s'entraîne sous la houlette de leurs coaches Marie et Camille. Les onze pompom girls ont fait une démonstration de leur talent lors du Mondial Pupilles 2015, assistées par cinq pompom boys !



## Forum des associations

le samedi 29 août de 14 h à 18 h à l'Espace sportif de Croas Ver.

Suivez toute l'actualité des associations et l'agenda de l'Espace sportif sur le site internet de la commune :

[www.combrit-saintemarine.fr](http://www.combrit-saintemarine.fr)

## Films et spectacles

L'équipement audio et vidéo, installé cette année dans une des salles de l'espace sportif, permet la diffusion de films et l'organisation de spectacles, une scène a aussi été aménagée en régie.



## TRAVAUX

### FIN DE CHANTIER À KERDUAL

Le chantier de la rue de Kerdual est achevé. Des arbres fruitiers implantés sur des îlots viendront agrémenter cette voie importante du bourg.

Un cheminement piétonnier et de nouveaux stationnements ont été aménagés afin d'améliorer cet axe de circulation. Dans la continuité des travaux, la place Croas ar Bléon a également bénéficié d'un nouvel enrobé après l'élagage d'une partie des arbres, optimisant ainsi cet espace de parking.

Ce chantier a accusé un important retard, nous souhaitons remercier les Combritois pour leur patience.

### CURAGE ET DÉRASEMENT

Le curage des fossés et le dérasement des accotements ont été réalisés dans les quartiers du Haffond, de Pendiry et de Kergadec. Ces opérations permettent une meilleure évacuation des eaux de pluie et une durée de vie prolongée des routes. À suivre, dans le traitement des accotements et fossés, les routes de Kermor et du Treustel, puis viendront celles de Menez Noas, Kerbenoën et Louis Garin.

### PARK AR TREIZOUR...

...ou jardin du passeur, c'est le nom qui a été donné au terrain situé près du lavoir du port. Il fera prochainement l'objet d'une mise en valeur : plantation d'arbres fruitiers, réfection des murs, pose de bancs...

### VOIRIE

Des travaux de voirie ont été réalisés sur le port, rue du Menez et rue de Mortemart. D'autres sont programmés : route de Kerjégu, rue des Ajoncs, placette Jean Richard ainsi que l'aménagement de deux ralentisseurs.

### BONÈZE

L'OPAC a démarré, en début d'année, l'aménagement du terrain pour la construction d'un ensemble de logements. Après la démolition des anciens bâtiments, le concassage des matériaux et l'empierrement du terrain, la construction des logements (10 en accession, et en location : 6 en semi-collectif et 7 maisons individuelles) est en cours.

### ANCIENNE ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Le nettoyage du terrain, l'élagage des tilleuls et la sécurisation du bâtiment ont été réalisés par les services techniques de la commune. Destiné à accueillir une nouvelle mairie et un équipement socioculturel, le site pourrait dans l'attente de ce projet servir de parking temporaire lors de manifestations importantes comme les trocs puces ou le Mondial Pupilles.



## Moins de bruit !

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage (tondeuse, tronçonneuses, perceuses...) doivent être faits :

> les jours ouvrables  
de 8 h 30 à 19 h 30

> les samedis de 9 h à 19 h

> les dimanches et jours  
fériés de 10 h à 12 h.

(Arrêté préfectoral n°2012-0244  
du 1<sup>er</sup> mars 2012)

- Du 15 juillet au 15 août, les travaux de construction, rénovation d'immeubles et en règle générale tous travaux apportant des nuisances sonores importantes ou un encombrement des voies sont interdits sur tout le territoire de la commune.

(Arrêté municipal n°2015-18  
du 26 mars 2015)



## TOURISME LES HABITANTS S'IMPLIQUENT

La rencontre, l'échange et le partage sont des valeurs que l'Office de Tourisme souhaite développer pour faire du Pays de Pont-l'Abbé une destination de rencontres uniques.

Le concept des *Greeters*, qui signifie "hôte" en anglais, nous vient de New-York. En 1992, Lynn Brooks souhaitait faire partager aux touristes la découverte de sa ville à travers le regard de ses habitants, le premier réseau de *Greeters* était né. Depuis le concept des *Greeters* s'est développé dans le monde entier, en France et maintenant dans le Pays de Pont-l'Abbé.

Les *Greeters* sont des habitants bénévoles qui accueillent des individuels, des familles, des couples ou des petits groupes pour effectuer une visite de leur région, échanger sur un sujet qui les passionne (comme la photo, les oiseaux, la gastronomie, les mégalithes...) ou encore faire une balade à vélo ou à pied. Dès le mois d'avril, la clientèle touristique a pu prendre rendez-vous avec un *Greeters* pour une visite personnalisée du territoire.

- **Vous souhaitez devenir Greeter sur votre commune ?**  
contactez Marlène à l'Office de tourisme au 02 98 82 37 99.
- **Vous pouvez également vous inscrire sur :**  
[www.paysdepontlabbetourisme.com](http://www.paysdepontlabbetourisme.com)
- **Horaires d'ouverture du Point d'information place Grafenhausen (02 98 56 48 41)**
  - **Hors saison :** le lundi et le mercredi (du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires) **9 h 30 - 12 h 30**
  - **Juillet et août :** du lundi au samedi : **9 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 19 h**

## BRÈVES SERVICE "ALERTE CITOYENS"

Une alerte par SMS ou vocale sera possible pour les événements communaux d'importance grave. L'inscription à ce service peut se faire par le site internet de la commune, une icône est accessible sur la page d'accueil ou par le biais d'un flyer à remettre en mairie. Les flyers sont disponibles en mairie, à l'agence postale communale de Sainte-Marine et à la médiathèque.

## DISTRIBUTEUR DE BANQUE

La municipalité a sollicité plusieurs banques pour l'installation d'un distributeur à Sainte-Marine, proposant également la mise à disposition d'un local, malheureusement aucune n'a donné de réponse favorable.

## COMMUNICATION

Deux panneaux lumineux ont été installés dans la commune, près de la mairie et place Grafenhausen. Ils affichent les informations municipales et associatives : animations, expos, travaux...

## NORA KERGOURLAY ET PHILIPPE DURAND...



...ont intégré l'équipe des employés municipaux depuis le mois de février. Ils sont en contrat aidé pour un an. Nora a été recrutée à la comptabilité et à l'accueil, Philippe effectue principalement sa mission à la médiathèque et au Fort, et des remplacements à l'Abri du Marin et à l'agence postale de Sainte-Marine.

III À l'initiative de l'association *Tro ar Vro*, une marche pour Charlie a rassemblé 300 personnes le 11 janvier.





## NOUVEAUX SERVICES ET COMMERCES LE PÔLE SANTÉ BIEN-ÊTRE

Ouvert en mars, il regroupe plusieurs commerces : une auto-école, un opticien, un salon de coiffure, une onglerie mais également un cabinet infirmier, une kiné-ostéopathe et une orthophoniste.



### OBJECTIF'CONDUITE



**Tiffany Andro**, monitrice d'auto-école pendant cinq années à Reims, revient dans sa région natale.

Elle a créé *Objectif'Conduite* et propose le permis B, la conduite accompagnée dès 15 ans ainsi que la conduite supervisée.

Contact : 02 98 70 71 87

### BAUMONT OPTIQUE



Originaire de Pont-l'Abbé, **Sophie Baumont** exerçait auparavant à Plonéour-Lanvern.

*Baumont Optique* travaille principalement avec des marques françaises et propose des rendez-vous à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

Contact : 02 98 58 86 10

### ATELIER ONGLES & BEAUTÉ



**Caroline Morel** a ouvert *l'Atelier Ongles & Beauté*.

Prothésiste ongulaire et esthéticienne, elle exerce depuis sept ans en institut et Thalasso. Pour les soins du corps et du visage, elle utilise des produits bio fabriqués à Nantes. Pour les mariages, le maquillage peut se faire en collaboration avec le salon de coiffure voisin.

Contact : 02 98 66 82 90 ou 06 37 18 12 36

- Un quatrième commerce, *Le salon d'Eden* (coiffure), qui était auparavant rue des Camélias, a rejoint ce pôle santé bien-être.
- Côté santé, **Christine Rochman** s'est installée comme infirmière, **Gaëlle Gueguen** est orthophoniste et **Clarisse Burban** qui exerçait déjà à Combrit y a ouvert son cabinet de kiné-ostéopathe.

## À SAINTE-MARINE

### ÔM RELAX' QUAI JACQUES DE THÉZAC

*Ôm Relax'* a ouvert son institut de modelages corporels sur le port. Patricia s'est formée à l'école "health in hands massage therapy" de l'île Maurice. De retour en Bretagne, sa terre natale, où elle exerce depuis 2009, elle prodigue ses

modelages corporels tels que réflexologie plantaire, balinaise, ayurvédique, indien, amincissant, pierres chaudes, relaxant... à domicile ou à l'institut.

Son apprentissage à l'île Maurice lui a permis d'acquérir des techniques spécifiques et différentes basées sur le relâchement des tensions musculaires. Elle travaille également sur les méridiens ainsi que sur les points d'acupressions.

Contact : 06 69 53 22 14  
Tous les jours de 9 h à 20 h  
sur rendez-vous.  
[www.omrelax.fr](http://www.omrelax.fr)

### LITTORAL OUEST IMMOBILIER



Arnaud Le Bourgeois, Mathieu Monfort et Vincent Garnier se sont associés pour créer cette

agence immobilière à Sainte-Marine.

Ils bénéficient d'expériences professionnelles complémentaires en tant que promoteur, salarié en agence ou dans la construction.

L'agence propose ses services sur le secteur de Fouesnant et du pays Bigouden tant pour la vente que la location.

Contact : 02 98 87 12 78  
Adresse : 23 rue de l'Odette  
[www.littoralouestimmobilier](http://www.littoralouestimmobilier)

## VIVÉCO



L'Épicerie du port a changé d'enseigne, devenue supérette elle fait partie d'une centrale d'achats.

Les rayons épicerie et crèmerie ont été renforcés, et un service de livraisons à domicile mis en place.

→ Du 15 juin au 15 septembre, **Vivéco est ouvert 7 jours sur 7 de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 20 h.**

→ Hors saison, ouverture du mardi au dimanche midi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h.

Contact : 02 98 51 94 00  
Adresse : 21 rue du Menez



## ENSEMBLE POUR COMBRIT SAINTE-MARINE

L'équipe municipale mène une politique très volontariste concernant l'ouverture culturelle, sportive et citoyenne :

Le pôle jeunesse monte en puissance et répond à une demande réelle de 103 familles sur les trois communes concernées (Combrit, Tréméoc et l'Île-Tudy) dont 83 à Combrit.

Les effectifs augmentent régulièrement et la fin du conventionnement avec Rosquerno à Pont-l'Abbé en fin juin 2015, par notre commune et celle de Tréméoc, va dynamiser la structure qui bénéficie de plusieurs sources de subventions dont celle de la CAF.

Les tarifs du centre aéré, décidés en accord avec les deux autres communes concernées, permettront aux tranches sociales les plus défavorisées d'en bénéficier à un coût un peu plus accessible.

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), démarrés en septembre 2014 pour les deux écoles publiques de la commune,

ont été une belle réussite : l'implication des personnels communaux volontaires, des associations locales et des bénévoles ont permis à plus de 98% des enfants concernés d'en bénéficier.

Les TAP ne sont pas des temps de consommation d'activités en concurrence avec les temps scolaires mais de vrais temps périscolaires de découverte mais aussi de repos, surtout pour les plus petits.

Gratuits pour tous, et de qualité, ces temps sont évalués périodiquement en associant tous les partenaires, y compris les enseignants des écoles.

Une délibération de février 2015, votée à l'unanimité ouvre le dispositif à tous les enfants de toutes les écoles de la commune.

Les garderies municipales dans la même logique, deviendront des temps d'accueil périscolaire avec des objectifs semblables au centre aéré et une réelle plus-value éducative.

Des subventions CAF et des aides aux formations des personnels pour la qualification BAFA devraient permettre d'affiner les coûts des garderies dès l'année 2016.

Le projet éducatif territorial définit la politique communale, liée au temps périscolaire, en lien avec les écoles et leurs projets. Voté en juin 2014, ce projet éducatif est la synthèse de l'action de notre municipalité dans l'intérêt de tous les enfants de Combrit Sainte-Marine ; deux avenants en février et mai 2015 élargissent le périmètre du projet et ont été votés à l'unanimité.

Pour la majorité municipale

*Jean-Claude Le Drézen*

## COMBRIT AVENIR

Ce nouveau numéro du journal est pour vos élus l'occasion de souhaiter à tous les Combritois ainsi qu'aux résidents-vacanciers une très belle saison estivale, sans oublier celles et ceux de passage dans la région pour découvrir notre commune et nos plages...

Notre action s'inscrit complètement en faveur du développement communal, à la fois sur les compétences propres de la commune : aménagements, travaux, urbanisme, social... ; mais également au sein du conseil communautaire du

Pays Bigouden Sud, notamment pour les dossiers qui peuvent avoir un intérêt pour Combrit Sainte-Marine.

Voilà notre positionnement. Nous sommes une force de propositions au sein des commissions et du conseil municipal. Nous participons à l'élaboration de dossiers particuliers, notamment le plan de sauvegarde de la commune (PCS) même si au final nous ne sommes pas retenus pour faire partie de l'équipe de mise en œuvre. Nous contribuons aussi à l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU).

Nous sommes disponibles, à votre écoute.

Si vous êtes intéressé(e) par une thématique ou par un dossier relevant de la compétence de la commune ou de la communauté de communes, n'hésitez pas à nous contacter.

**Contact :**

**Gérard Yvé : 06 79 24 96 60**

**Mail : [gerard.yve@orange.fr](mailto:gerard.yve@orange.fr)**

## VOS ÉLUS



Jacqueline Quéau



Henri Le Béchenec



Maryannick Picard



Gérard Yvé  
Conseiller communautaire  
Conseiller départemental remplaçant

# 3 expos au FORT

"Tout un monde maritime"  
4 juillet-23 août

↳ BRUNO BLOUCH



← MARIE-THUMETTE  
BRICHARD  
"Licière de mer"  
29 août - 27 septembre



FRANCIS BERTHAULT →  
"L'appel à la grève"  
6-28 juin

